



Entreprises pour  
l'Environnement

- **Acquisition  
ou vente  
d'un site industriel**  
**Fiches d'alerte  
environnement**

L'acquisition d'un site industriel ne peut plus se concevoir sans qu'une attention particulière ne soit portée à sa situation au regard de l'environnement. Il y a en effet trop de risques potentiels (sols pollués, contentieux avec le voisinage, risques d'accidents...) pour que cet aspect ne se situe pas comme un des préliminaires à examiner attentivement.

C'est à cet examen préliminaire, réalisé dans une des premières phases des discussions d'acquisition d'un site industriel, que doivent servir ces « fiches d'alerte ». Il s'agit d'explorer rapidement l'état du risque environnemental, et de la maîtrise de ce risque par le management, pour se faire une opinion sur l'intérêt de discussions plus approfondies et sur la manière de les mener.

L'établissement de ces fiches d'alerte ne dispense pas, en cas d'acquisition menée à terme, de faire réaliser un audit détaillé de la situation environnementale du site afin de fixer les conditions de transfert de propriété et de responsabilités.

S'appuyant sur l'expérience acquise par des sociétés membres d'*Entreprises pour l'Environnement*, ces fiches d'alerte ont été rédigées par Christophe LAPRUN à qui vont tous nos remerciements.

Patrick NOLLET  
Délégué général

# Acquisition ou vente d'un site industriel

## Fiches d'alerte environnement

### Introduction

- Ce document se compose de plusieurs fiches simplifiées, destinées à un responsable, non spécialisé dans les problèmes d'environnement, qui les utilisera dans les premières phases d'une démarche d'acquisition d'un site industriel. À chaque type de fiche correspond une couleur : blanc pour les fiches à compléter et vert clair pour les fiches explicatives et les exemples.
- Ces fiches n'ont pas vocation à dresser un tableau exhaustif et précis de la situation de l'entreprise au regard de l'environnement, il ne s'agit en aucun cas d'un guide méthodologique d'audit.
- Certaines visent à évaluer la sensibilité des milieux aux émissions polluantes d'un site industriel (page 7) et l'impact de ce site sur l'environnement (pages 8 à 13) pour les traduire en termes d'état d'alerte environnementale (pages 17 et 18). Une autre s'intéresse à l'organisation du système de management (page 21). Une troisième catégorie recueille les informations concernant les investissements et les dépenses de protection de l'environnement (pages 24 à 26). Ces fiches doivent permettre d'évaluer la capacité de l'entreprise à gérer ses contraintes de protection de l'environnement.
- Les fiches d'alerte ne traitent pas nécessairement de tous les aspects d'un secteur d'activité ou d'un site de production. *Avant l'utilisation, sur le terrain, il sera utile de consulter un spécialiste de l'environnement industriel*, afin de préparer votre visite et de sélectionner les critères les plus pertinents, compte tenu des informations déjà disponibles.

### Objectifs

- ☞ Permettre de faire un état rapide et sommaire de la situation environnementale d'une entreprise dans une démarche d'acquisition. Il s'agit d'identifier et de préparer, le plus en amont possible, les questions pertinentes, afin d'intégrer, avec l'appui d'experts spécialistes, les enjeux environnementaux dans la réflexion stratégique.
- ☞ L'évaluation environnementale du site doit faire apparaître les points faibles correspondant aux vulnérabilités majeures du site (fiche de sensibilité des milieux avoisinants) et/ou aux insuffisances techniques éventuelles (fiches d'impacts sur l'environnement). Elle doit également permettre d'apprécier l'organisation en place (fiche de système de management environnemental) et les engagements (fiches des investissements et dépenses courantes).

En particulier, à l'issue de la visite, il doit être possible d'apprécier :

- *La sensibilité de l'environnement :*  
Quel est le degré de sensibilité du milieu naturel ?  
Le sol est-il pollué ou susceptible de l'être ?
- *Les risques d'exploitation :*  
Quelles sont les principales émissions polluantes générées par l'activité ?  
Les équipements de dépollution sont-ils suffisants ?  
Le problème spécifique des déchets est-il traité correctement ?
- *La qualité du management de l'environnement :*  
L'environnement est-il convenablement géré ?  
La réglementation est-elle respectée ?
- *Les coûts de l'environnement :*  
Les investissements nécessaires sont-ils programmés ?  
Les contentieux sont-ils fréquents et élevés ?

## Conclusion

La synthèse des fiches exprimée en termes d'état d'alerte et de risque environnemental (faible, moyen, fort) doit permettre de soulever les questions pertinentes afin de gérer, au mieux, les risques financiers et juridiques dans la perspective d'une acquisition.

Avant de conclure ou de poursuivre une opération, le renseignement des fiches d'alerte doit constituer une aide à la décision :

- d'engager un audit spécifique plus approfondi ;
- d'introduire dans le contrat une garantie de passif pour atteinte à l'environnement ;
- de demander et justifier une révision du prix.

## Fiche d'alerte environnement

### *Acquisition d'un site industriel\**

(Récapitulatif à remplir en fin de lecture)

Entreprise : ..... Site : .....

Superficie : ..... Effectif : .....

Date de début des activités ou de construction : .....

Nature de l'activité avant l'exploitation actuelle : .....

Description des activités : .....

.....

.....

Volume de production (quantités, tonnages) : .....

---

### NOTATION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

---

FAIBLE

MOYEN

FORT

---

### NOTATION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

---

FAIBLE

MOYEN

FORT

Références : ..... Date : ..... Par : .....

\* Dans le cas d'acquisition d'une entreprise exploitant, à quelque titre que ce soit, plusieurs sites, il conviendra de remplir un jeu de fiches d'alerte par site.

# I

## **SENSIBILITÉ DES MILIEUX AVOISINANTS**

### **IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

---

## SENSIBILITÉ DES MILIEUX AVOISINANTS IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

---

### Recommandations d'utilisation des fiches

Dans l'appréciation de la sensibilité des milieux avoisinants et de l'impact potentiel des activités sur l'environnement, l'auditeur s'efforcera de consigner des éléments d'appréciation chiffrés.

#### Sensibilité des milieux avoisinants (SMA)

(se reporter simultanément à la fiche page 7)

L'évaluation de la sensibilité d'un milieu (sol et sous-sol, air, eau, bruit) s'apprécie d'après les réponses apportées à *chacune des sections* le concernant :

- ☞ Si toutes les réponses sont NON : sa sensibilité sera jugée *faible*.
- ☞ Si une réponse est OUI : sa sensibilité pourra être évaluée comme *moyenne*.
- ☞ À partir de deux réponses OUI : sa sensibilité pourra être considérée *forte*.

Il convient de rappeler que l'auditeur doit tenir compte de la spécificité du site étudié et de son environnement, pour effectuer son évaluation. Le barème proposé ci-dessus est indicatif.

Après avoir renseigné la fiche SMA pour chacun des milieux (page 7), il convient de compléter les fiches d'impact sur l'environnement domaine par domaine.

#### Impact sur l'Environnement

(se reporter simultanément aux fiches pages 8 à 13)

##### • Domaines : sol, air, eau, bruit

Sur la partie haute de la fiche, l'impact potentiel des activités du site industriel visé s'apprécie, par domaine, selon des critères d'impact – faible, moyen, fort – pour une liste d'activités ou d'actions :

- ☞ Jusqu'à 2 impacts « moyen », sans impact fort, l'impact du domaine considéré sera déclaré de niveau *faible*.
- ☞ Plus de 2 impacts « moyen », ou jusqu'à 2 impacts « moyen » mais avec en plus un impact « fort », l'impact du domaine considéré sera déclaré niveau *moyen*.
- ☞ Plus de 2 impacts « moyen », et un impact « fort » et au-delà, l'impact du domaine considéré sera déclaré de niveau *fort*.

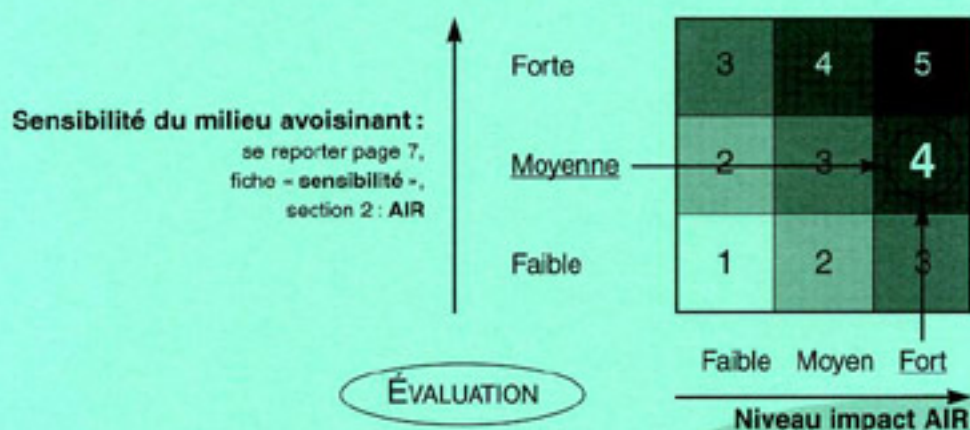
Sur la partie basse de la fiche, l'évaluation par domaine s'obtient par le croisement, d'une part en ordonnée, de l'évaluation de la sensibilité du milieu avoisinant (déterminée en page 7), et d'autre part en abscisse, du niveau d'impact des activités sur l'environnement (déterminé sur la partie haute de la fiche).

##### • Domaines : déchets et risques

Ils ne sont renseignés que pour les facteurs d'impacts. La partie haute de la fiche se complète et s'évalue selon les mêmes critères que les domaines précédents (voir ci-dessus). Il suffit de reporter directement le niveau d'impact sur la grille horizontale.

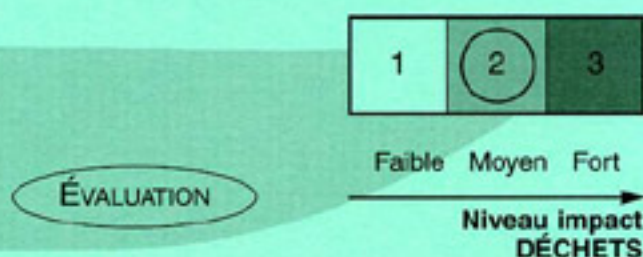
## À TITRE D'EXEMPLE : SUR LE DOMAINE « AIR »

1. La sensibilité du milieu « air » est qualifiée de « **moyenne** » (une seule réponse OUI).  
Nous aurons alors le niveau 2 en ordonnée sur la grille d'évaluation.
2. L'impact du site sur l'environnement « air » est jugé « **fort** », par exemple à cause des fortes odeurs dégagées par les activités et une importante coloration des fumées (ces facteurs d'impacts ont été notés « fort »).  
Nous aurons alors un niveau 3 en abscisse sur la grille d'évaluation.
3. L'évaluation (croisement abscisse et ordonnée) fera apparaître le résultat : **4**.



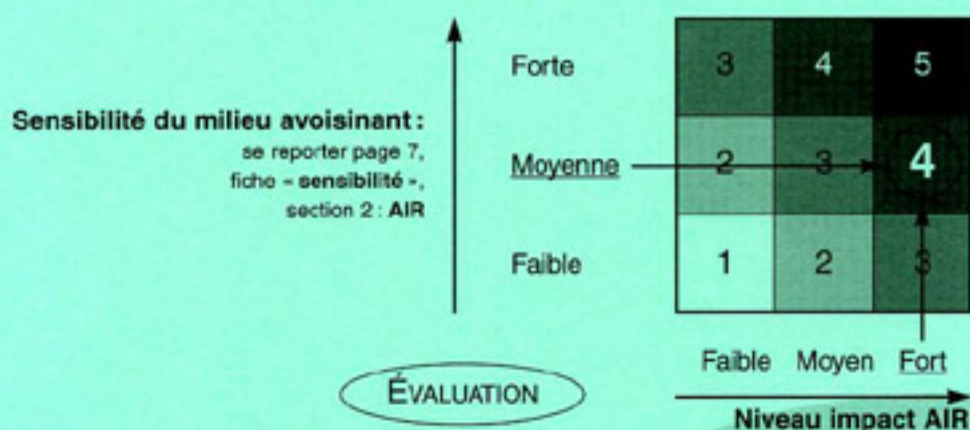
## À TITRE D'EXEMPLE : SUR LE DOMAINE « DÉCHETS »

1. L'impact du site sur l'environnement dans le domaine des « déchets » se caractérise, par exemple, par d'importants stockages internes avec un impact visuel important (ces deux facteurs d'impacts ont été notés d'un niveau « moyen »), mais de plus la mauvaise qualité technique de la décharge a conduit l'auditeur à évaluer son impact d'un niveau « fort ».  
Nous aurons alors 2 impacts « moyen » et un impact « fort » soit pour l'ensemble du domaine déchets un impact **moyen**.
2. L'évaluation fera apparaître directement un niveau d'impact de niveau 2, soit moyen.



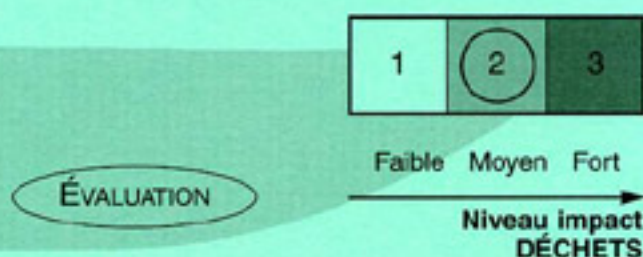
## À TITRE D'EXEMPLE : SUR LE DOMAINE « AIR »

1. La sensibilité du milieu « air » est qualifiée de « **moyenne** » (une seule réponse OUI).  
Nous aurons alors le niveau 2 en ordonnée sur la grille d'évaluation.
2. L'impact du site sur l'environnement « air » est jugé « **fort** », par exemple à cause des fortes odeurs dégagées par les activités et une importante coloration des fumées (ces facteurs d'impacts ont été notés « fort »).  
Nous aurons alors un niveau 3 en abscisse sur la grille d'évaluation.
3. L'évaluation (croisement abscisse et ordonnée) fera apparaître le résultat : **4**.



## À TITRE D'EXEMPLE : SUR LE DOMAINE « DÉCHETS »

1. L'impact du site sur l'environnement dans le domaine des « déchets » se caractérise, par exemple, par d'importants stockages internes avec un impact visuel important (ces deux facteurs d'impacts ont été notés d'un niveau « moyen »), mais de plus la mauvaise qualité technique de la décharge a conduit l'auditeur à évaluer son impact d'un niveau « fort ».  
Nous aurons alors 2 impacts « moyen » et un impact « fort » soit pour l'ensemble du domaine déchets un impact **moyen**.
2. L'évaluation fera apparaître directement un niveau d'impact de niveau 2, soit moyen.



## SENSIBILITÉ DES MILIEUX AVOISINANTS

Entreprise : ..... Site : ..... Référence : ..... Date : .....

ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ PAR MILIEU		Évaluation de la sensibilité	
	OUI	NON	
<b>1. Sol et sous-sol</b>			
• Nappe phréatique à proximité du site et/ou à faible profondeur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Point de captage d'eau potable à proximité du site.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forte <input type="checkbox"/>
• Sol particulièrement perméable ou zone inondable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Moyenne <input type="checkbox"/>
• Pollution du sol ou du sous-sol.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>
• Plaintes, contentieux et/ou procès-verbaux dressés par les autorités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>2. Air</b>			
• Zone fortement polluée par d'autres activités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Climat particulier et/ou conditions défavorables pour la diffusion des polluants constituant un facteur aggravant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forte <input type="checkbox"/>
• Population ou zone sensible à proximité ou sous vents dominants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Moyenne <input type="checkbox"/>
• Plaintes, contentieux et/ou procès-verbaux dressés par les autorités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>
<b>3. Eau</b>			
• Zone sensible à forte concentration d'activités et/ou d'habitations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Cours d'eau proches, avec captage d'eau en aval.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forte <input type="checkbox"/>
• Zone protégée (aquacole, piscicole ou touristique et loisirs).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Moyenne <input type="checkbox"/>
• Période d'étiage <sup>1</sup> importante et/ou fréquente.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>
• Plaintes, contentieux et/ou procès-verbaux dressés par les autorités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>4. Bruit</b>			
• Zone sensible ou sous vents dominants (école, hôpital, ...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Zone résidentielle urbaine proche ou en développement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forte <input type="checkbox"/>
• Plaintes, contentieux et/ou procès-verbaux dressés par les autorités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Moyenne <input type="checkbox"/>
			Faible <input type="checkbox"/>

### Informations à demander :

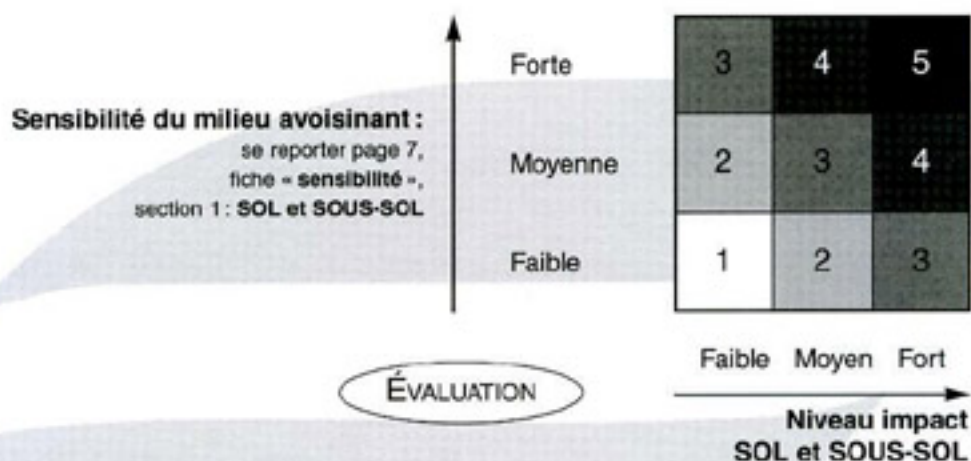
- ☞ cartes et plans ;
- ☞ description du site, localisation des points de rejets dans le milieu naturel ;
- ☞ carte hydrogéologique ;
- ☞ carte des vents.

1. Étiage = débit le plus faible d'un cours d'eau.

## IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Entreprise : ..... Site : ..... Référence : ..... Date : .....

Domaine : SOL et SOUS-SOL	Impact potentiel des activités		
	Faible	Moyen	Fort
<b>Activités ou actions :</b>			
• Risques de déversement lors de chargements ou déchargements de substances liquides, absence de zones de dépôtage <sup>1</sup> aménagées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Risques de lixiviation <sup>2</sup> de substances polluantes dus au stockage de matières premières.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Risques de lixiviation de substances polluantes dus au stockage de déchets.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Risques de fuites dus aux citernes et cuves vétustes, ou non équipées de cuvette de rétention.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Autres, à préciser : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....			
.....			
<b>Niveau – Impact SOL et SOUS-SOL :</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



1. Dépôtage = action de transvasement d'une substance liquide.

2. Lixiviation = extraction de matières solubles.

## IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Entreprise : ..... Site : ..... Référence : ..... Date : .....

### Domaine : AIR

#### Impact potentiel des activités

#### Activités ou actions :

- Nombre de sources d'émissions atmosphériques significatives.
- Coloration des émissions.
- Stock de produits pulvérulents stockés à l'air libre et soumis aux réenvols.
- Odeurs dégagées par les activités.
- Nature des combustibles utilisés (teneur en soufre).
- Toxicité des émissions : nature et volume.
- Autres : brûlage à l'air libre...

Faible Moyen Fort

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Faible Moyen Fort

#### Niveau – Impact AIR :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------

#### Sensibilité du milieu avoisinant :

se reporter page 7,  
fiche « sensibilité »,  
section 2 : AIR

Forte

Moyenne

Faible

3	4	5
2	3	4
1	2	3

Faible Moyen Fort

Niveau impact  
AIR

ÉVALUATION

## IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Entreprise : ..... Site : ..... Référence : ..... Date : .....

### Domaine : EAU

#### Impact potentiel des activités

#### Activités ou actions :

- Niveau de consommation d'eau.
- Niveau de toxicité des rejets (substances nocives, métaux lourds,...).
- Nombre de points de rejets dans le milieu naturel.
- Niveau de prétraitement et de traitement avant rejets.
- Capacité des eaux de pluie à se charger en substances polluantes et à se déverser dans le milieu naturel : surfaces de toiture, surfaces goudronnées.
- Réseau séparatif des eaux industrielles et des eaux pluviales.

Faible    Moyen    Fort

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Faible    Moyen    Fort

#### Niveau – Impact EAU :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------

**Sensibilité du milieu avoisinant :**  
se reporter page 7,  
fiche - sensibilité -,  
section 3 : EAU

Forte

Moyenne

Faible

3	4	5
2	3	4
1	2	3

Faible    Moyen    Fort

Niveau impact  
EAU

ÉVALUATION

## SYNTHÈSE : SENSIBILITÉ DES MILIEUX AVOISINANTS ET IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

### MODE D'EMPLOI

#### 1. Évaluation

##### 1.1 Synthèse des fiches d'alerte :

##### *sensibilité des milieux / impacts sur l'environnement*

L'exercice consiste à évaluer la cohérence entre l'existence de facteurs sensibles des milieux autour du site industriel (cf. fiche SMA, page 7) et les facteurs d'impacts du site (cf. fiches impacts sol, air, eau, bruit, déchets, risques, pages 8 à 13).

L'évaluation milieu / impact (dernière colonne du tableau ci-dessous) doit permettre d'apprécier rapidement les principaux points faibles concernant le site.

On reporte donc sur le tableau de synthèse les résultats de l'évaluation obtenus domaine par domaine.

#### Exemple de tableau de synthèse des fiches d'alerte

EXEMPLE	Sensibilité du milieu	Impacts des activités	Évaluation milieu / impact et commentaires
Sol et sous-sol	2	2	3
Air (rappel de l'exemple de la page 6)	2	3	4 - Odeurs - Coloration des émissions
Eau	1	1	1
Bruit	1	2	3
	<b>Commentaires</b>		<b>Impact</b>
Déchets (rappel de l'exemple de la page 6)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockages internes importants</li> <li>- Impact visuel</li> <li>- Décharge mal conçue techniquement, pas de collecte des eaux</li> </ul>		2
Risques			1

Pour les quatre domaines : sol et sous-sol, air, eau et bruit, ainsi que les chapitres déchets et risques, la colonne de droite – évaluation milieu / impact – comporte une note de synthèse permettant d'illustrer un degré d'état d'alerte environnementale.

## 1.2 Barème d'évaluation de l'état d'alerte environnementale

Pour chacun de ces domaines il est appliqué le barème d'évaluation suivant :

### Barème d'évaluation

- Domaines : sol et sous-sol, air, eau, bruit.
  - ☞ Les résultats d'évaluation notés 1 et 2 traduisent un *état d'alerte faible*.
  - ☞ Le résultat d'évaluation noté 3 traduit un *état d'alerte moyen*.
  - ☞ Les résultats d'évaluation notés 4 et 5 traduisent un *état d'alerte fort*.
- Domaines : déchets et risques.
  - ☞ Le niveau d'impact 1 traduit un *état d'alerte faible*.
  - ☞ Le niveau d'impact 2 un *état d'alerte moyen*.
  - ☞ Le niveau d'impact 3 un *état d'alerte fort*.

L'évaluation milieu / impact traduite en terme d'état d'alerte est représentée dans le tableau des états d'alerte ci-dessous.

Les états d'alerte découlent des chiffres du tableau de synthèse de l'exemple en page 14, colonne de droite, auxquels on applique le barème d'évaluation de l'état d'alerte environnementale.

### Exemple de tableau des états d'alerte

EXEMPLE	État d'alerte FAIBLE	État d'alerte MOYEN	État d'alerte FORT
Sol et sous-sol		✓	
Air			✓
Eau	✓		
Bruit		✓	
Déchets		✓	
Risques	✓		
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

La ligne **TOTAL** fait apparaître le nombre d'états d'alerte : faible, moyen et fort.

## 2. Notation

Connaissance prise du nombre d'états d'alerte par niveau : faible, moyen, fort, il convient de traduire cette donnée en termes de notation du risque environnemental que peut présenter le site. À cet effet on applique le barème de notation suivant :

### Barème de notation

- ☞ Jusqu'à 2 états d'alerte moyens, sans état d'alerte fort : le site est noté comme présentant un **risque environnemental faible**.
- ☞ Plus de 2 états d'alerte moyens ou jusqu'à 2 états d'alerte moyens mais 1 état d'alerte fort : le site est noté comme étant de **risque environnemental moyen**.
- ☞ Si plus de 2 états d'alerte moyens et 1 état d'alerte fort, ou si 2 états d'alerte forts, voire plus : le site est noté comme présentant un **risque environnemental fort**.

Exemple : on se réfère à la ligne TOTAL du tableau des états d'alerte de l'exemple page 15, soit :

2 états d'alerte faibles

3 états d'alerte moyens

1 état d'alerte fort

Conclusion : site présentant un **risque environnemental fort**.

## ÉVALUATION DE LA SENSIBILITÉ DU MILIEU AVOISINANT ET DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

### Tableau de synthèse des fiches d'alerte

*Pour plus d'informations sur l'établissement et le renseignement de cette fiche, se référer au mode d'emploi page 14.*

	Sensibilité du milieu	Impacts des activités	Évaluation milieu / impact et commentaires
<b>Sol et sous-sol</b>	Rappeler la note de la page 8 :	Rappeler la note de la page 8 :	Rappeler la note d'évaluation de la page 8 :
<b>Air</b>	Rappeler la note de la page 9 :	Rappeler la note de la page 9 :	Rappeler la note d'évaluation de la page 9 :
<b>Eau</b>	Rappeler la note de la page 10 :	Rappeler la note de la page 10 :	Rappeler la note d'évaluation de la page 10 :
<b>Bruit</b>	Rappeler la note de la page 11 :	Rappeler la note de la page 11 :	Rappeler la note d'évaluation de la page 11 :
	<b>Commentaires</b>		<b>Impact</b>
<b>Déchets</b>			Rappeler la note d'évaluation de la page 12 :
<b>Risques</b>			Rappeler la note d'évaluation de la page 13 :

## Tableau des états d'alerte

Pour plus d'informations sur l'établissement et le renseignement de cette fiche, se référer au mode d'emploi page 15.

EXEMPLE	État d'alerte FAIBLE	État d'alerte MOYEN	État d'alerte FORT
Sol et sous-sol			
Air			
Eau			
Bruit			
Déchets			
Risques			
Total			

## NOTATION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

### Barème de notation

- ☞ Jusqu'à 2 états d'alerte moyens, sans état d'alerte fort : le site est noté comme présentant un **risque environnemental faible**.
- ☞ Plus de 2 états d'alerte moyens ou jusqu'à 2 états d'alerte moyens mais en plus 1 état d'alerte fort : le site est noté comme étant de **risque environnemental moyen**.
- ☞ Si plus de 2 états d'alerte moyens et 1 état d'alerte fort, ou si 2 états d'alerte forts, voire plus : le site est noté comme présentant un **risque environnemental fort**.

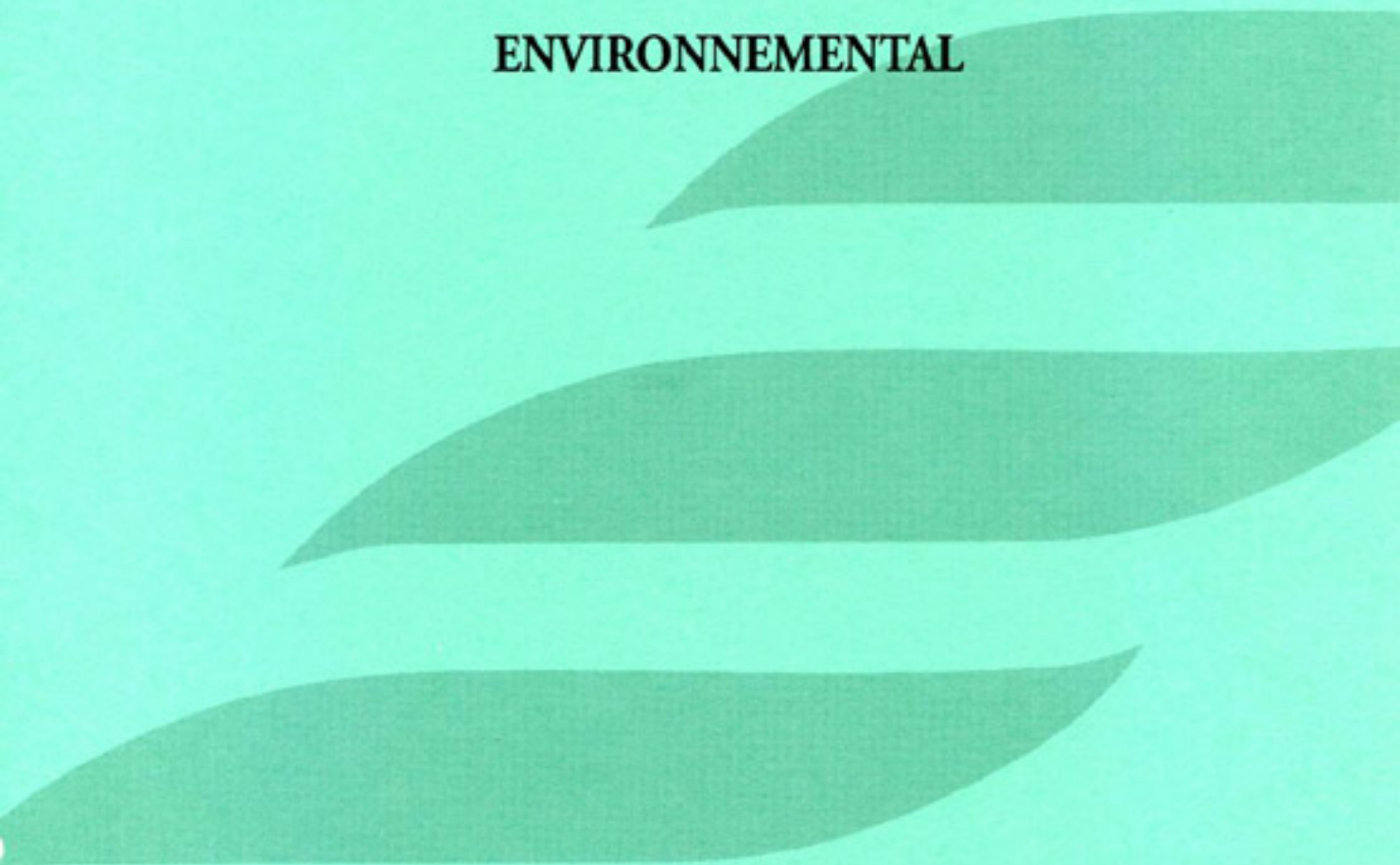
FAIBLE

MOYEN

FORT

# II

## SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Three stylized green leaves are arranged in a descending staircase pattern from the right side of the page towards the bottom left. The leaves are a solid medium green color and have a smooth, curved shape.

---

## SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

---

### MODE D'EMPLOI

Cette fiche d'évaluation doit permettre d'apprécier l'approche comportementale et préventive du site, ou de l'entreprise, vis-à-vis de l'environnement.

#### 1. Évaluation

(se reporter simultanément à la fiche page 21).

À chacun des quatre paragraphes de la fiche « SME » (Système de Management Environnemental) correspondent des questions auxquelles il faudra répondre par OUI, ou par NON. Les réponses permettront d'apporter une appréciation « fort » ou « faible » des différentes rubriques du SME selon les principes suivants :

---

#### Barème d'évaluation

---

- ☞ Concernant les paragraphes :
1. Responsabilité et autorité
  2. Objectifs
  3. Réglementation

À partir d'une réponse négative, le paragraphe correspondant du SME est qualifié de « faible ».

- ☞ Pour le paragraphe :
4. Maîtrise des procédés

À partir de deux réponses négatives, le paragraphe est qualifié de « faible ».

#### 2. Notation

(se reporter simultanément à la fiche page 21).

---

#### Barème de notation

---

- ☞ Si la colonne « Évaluation du Système de Management Environnemental » ne comporte aucune appréciation « faible » sur l'ensemble des paragraphes, le Système de Management Environnemental sera noté « fort ».
- ☞ Jusqu'à 2 appréciations « faible » (pour autant qu'elles ne concernent pas les paragraphes : 3. Réglementation et 4. Maîtrise des procédés), le Système de Management Environnemental sera noté « moyen ».
- ☞ 2 appréciations « faible » qui concernent les paragraphes : 3. Réglementation et 4. Maîtrise des procédés, ou bien plus de 2 appréciations « faible », le SME est noté « faible ».

## SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

	OUI	NON	Évaluation du SME
<b>1. Responsabilité et autorité</b>			
• Existe-t-il un <b>organigramme des fonctions</b> du site ayant une incidence sur l'environnement? (Si oui, le fournir.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forte <input type="checkbox"/>
• Le site dispose-t-il d'un <b>responsable environnement</b> ? Si oui, quelles sont ses missions et responsabilités? A qui rapporte-t-il?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>
<b>2. Objectifs</b>			
• Existe-t-il des <b>déclarations et engagements</b> relatifs à l'environnement? (Joindre copie.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forte <input type="checkbox"/>
• <b>Actions de progrès.</b> Le site a-t-il défini une liste des actions de progrès réalisables ou nécessaires? (Si oui, description.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>
<b>3. Réglementation sur l'environnement</b>			
• <b>Exigences réglementaires.</b> Les ateliers sont-ils autorisés par un texte officiel (permis, autorisation)? (Si oui, fournir pour chaque atelier significatif les indications concernant les valeurs limites d'émissions et les références réglementaires.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forte <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/>
Les installations sont-elles conformes aux exigences réglementaires? (Si non, préciser la nature des non-conformités.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• <b>Maîtrise des documents.</b> Existe-t-il une veille réglementaire des textes en préparation précisant : les domaines, impacts sur le site, date probable d'adoption?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• <b>Contacts avec les autorités de tutelle.</b> Si oui, nature, périodicité. (Fournir le dernier compte rendu de visite et la copie des procès-verbaux.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>4. Maîtrise des procédés</b>			
• <b>Description des procédés.</b> Existe-t-il une description détaillée des procédés mis en œuvre et de leurs équipements de dépollution, ainsi que des stockages de produits sensibles ou dangereux? (Si oui, la fournir, ainsi que le plan du site.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• <b>Recensement des émissions.</b> Existe-t-il un recensement (tableau de bord) des émissions principales de chaque atelier, par procédé et par nature? (Si oui, le demander.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forte <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/>
• <b>Procédures et instructions d'exploitation.</b> – <i>En situation normale:</i> existe-t-il des procédures de contrôle et des instructions d'entretien courant pour les équipements de dépollution?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
– <i>En situation d'exception:</i> les opérateurs connaissent-ils les valeurs à ne pas dépasser?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
– <i>En cas d'anomalie:</i> des instructions particulières sont-elles prévues?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## NOTATION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

*Pour plus d'informations sur les critères de notation du SME, se référer à l'exemple de la fiche du mode d'emploi page 20.*

FAIBLE

MOYEN

FORT

# III

## INVESTISSEMENTS, DÉPENSES COURANTES ET CONTENTIEUX ENVIRONNEMENTAUX

---

## INVESTISSEMENTS, DÉPENSES ET CONTENTIEUX

---

### MODE D'EMPLOI

- Les fiches comportent des tableaux à renseigner pour les périodes suivantes :
  - La moyenne des trois dernières années : N-1, N-2, N-3.
  - L'année en cours : année N.
  - Le plan d'investissement des trois prochaines années : N+1, N+2, N+3.

*L'auditeur s'efforcera d'obtenir le maximum d'informations concernant ces périodes. Néanmoins dans la plupart des cas, il pourra être difficile de recueillir des données exhaustives pour toutes les périodes concernées.*

- Ces tableaux sont, en eux-mêmes, révélateurs du coût de l'environnement que cela soit :
  - par stratégie de l'entreprise qui s'engage dans une démarche pro-active, éventuellement au-delà des exigences réglementaires ;
  - par une approche visant au simple respect de la réglementation ;
  - par déficience d'investissements éventuellement accompagnée de sinistres et contentieux.

Les fiches relatives à une moyenne sur trois années donnent une vision de la tendance de la stratégie d'investissement : politique d'investissement étalée ou concentrée. L'absence d'investissements doit être rapprochée des coûts aléatoires de contentieux et sinistres.

- Les informations collectées doivent normalement conforter le constat effectué en termes de notation du Système de Management Environnemental. Par exemple un SME Faible devrait logiquement correspondre avec des investissements faibles ou une probabilité de sinistres et contentieux importante et, inversement, en cas de constat d'un management environnemental fort.
- De même, un rapprochement des indicateurs économiques peut être fait avec les tableaux de la partie I sur l'évaluation de la sensibilité des milieux, les impacts sur l'environnement et les tableaux d'évaluation et de notation du risque environnemental. De fait, il serait logique de constater une proportion d'investissement plus ciblée sur le(s) domaine(s) ou « l'état d'alerte » est le plus fort (ou – à défaut – des sinistres ou contentieux).

## INVESTISSEMENTS, DÉPENSES COURANTES, CONTENTIEUX ET SINISTRES ENVIRONNEMENT

**Période : moyenne des années (N-1, N-2, N-3)**

### 1. Investissements spécifiques à la protection de l'environnement

Investissements spécifiques : ce sont les dépenses qui entraînent une augmentation de valeur d'un élément d'actif dans le patrimoine de l'entreprise. Ils sont répertoriés selon leur nature :

- Installations de mesure et de contrôle des rejets, des émissions et du bruit.
- Systèmes de recyclage ou valorisation des rejets.
- Systèmes et matériel d'épuration, de traitement ou d'élimination.

Montant (en millier de francs, hors taxe)	AIR	EAU	DÉCHETS	BRUIT
Mesure et contrôle				
Recyclage				
Épuration, traitement ou élimination				
<b>TOTAL</b>				

### 2. Part des investissements « environnement » dans le total des investissements

Montant total de l'investissement (en millier de francs)	
Investissements relevant de la protection de l'environnement ( $\Sigma$ totaux § 1)	
Part exprimée en %	
Commentaires :	

### 3. Dépenses courantes

Montant (en millier de francs, hors taxe)	AIR	EAU	DÉCHETS	BRUIT	TOTAL
Redevances et taxes environnementales					
Dépenses de fonctionnement des installations					
Autres (à préciser, exemple : Assurances)					

### 4. Contentieux et sinistres

	Montant (en millier de francs, hors taxe)	Description*
Amendes pour infraction		
Indemnités		
Réhabilitation de sites et sols pollués		

\* Provisions / dépenses.

## INVESTISSEMENTS, DÉPENSES COURANTES, CONTENTIEUX ET SINISTRES ENVIRONNEMENT

Période : année N.....

### 1. Investissements spécifiques à la protection de l'environnement

Investissements spécifiques : ce sont les dépenses qui entraînent une augmentation de valeur d'un élément d'actif dans le patrimoine de l'entreprise. Ils sont répertoriés selon leur nature :

- Installations de mesure et de contrôle des rejets, des émissions et du bruit.
- Systèmes de recyclage ou valorisation des rejets.
- Systèmes et matériel d'épuration, de traitement ou d'élimination.

Montant (en millier de francs, hors taxe)	AIR	EAU	DÉCHETS	BRUIT
Mesure et contrôle				
Recyclage				
Épuration, traitement ou élimination				
TOTAL				

### 2. Part des investissements « environnement » dans le total des investissements

Montant total de l'investissement (en millier de francs)	
Investissements relevant de la protection de l'environnement ( $\Sigma$ totaux § 1)	
Part exprimée en %	
Commentaires :	

### 3. Dépenses courantes

Montant (en millier de francs, hors taxe)	AIR	EAU	DÉCHETS	BRUIT	TOTAL
Redevances et taxes environnementales					
Dépenses de fonctionnement des installations					
Autres (à préciser, exemple : Assurances)					

### 4. Contentieux et sinistres

	Montant (en millier de francs, hors taxe)	Description*
Amendes pour infraction		
Indemnités		
Réhabilitation de sites et sols pollués		

\* Provisions / dépenses.

---

## INVESTISSEMENTS, DÉPENSES COURANTES, CONTENTIEUX ET SINISTRES ENVIRONNEMENT

---

**Période : moyenne des années (N+1, N+2, N+3)**

### 1. Investissements spécifiques à la protection de l'environnement

Investissements spécifiques : ce sont les dépenses qui entraînent une augmentation de valeur d'un élément d'actif dans le patrimoine de l'entreprise. Ils sont répertoriés selon leur nature :

- Installations de mesure et de contrôle des rejets, des émissions et du bruit.
- Systèmes de recyclage ou valorisation des rejets.
- Systèmes et matériel d'épuration, de traitement ou d'élimination.

Montant (en millier de francs, hors taxe)	AIR	EAU	DÉCHETS	BRUIT
Mesure et contrôle				
Recyclage				
Épuration, traitement ou élimination				
TOTAL				

### 2. Part des investissements « environnement » dans le total des investissements

Montant total de l'investissement (en millier de francs)	
Investissements relevant de la protection de l'environnement ( $\Sigma$ totaux § 1)	
Part exprimée en %	
Commentaires :	

### 3. Contentieux et sinistres : provisions

	Montant (en millier de francs, hors taxe)	Description
Amendes pour infraction		
Indemnités		
Réhabilitation de sites et sols pollués		